

celle-ci fit place à une autre junta, dite *provisoire*, dont les membres furent nommés par le prince régent D. Pedro I^{er}; et enfin, depuis 1824, l'administration de Goyaz a toujours été confiée, comme celle des autres provinces de l'empire, à un président et un secrétaire assistés d'un conseil provincial (MILL. et LOP. DE MOUR., *Dicc. Bras.*, I, 401). — Il est évident, d'après ce que dit Mattos (*Itinerario*, I), que, dès l'origine, le gouvernement provincial fut fortement entravé par des menées sourdes et par des commérages. L'intrigue est de tous les pays, mais surtout de ceux où l'on connaît peu le travail; c'est l'occupation des hommes oisifs: aussi semble-t-elle avoir établi son empire parmi les Brésiliens. — Le manque d'hommes capables a dû être aussi un grand obstacle à l'établissement d'un gouvernement sage et régulier dans la province de Goyaz. Les habitants de ce pays, je le répète encore, sont bien loin d'être dépourvus d'intelligence; mais cette qualité ne suffit pas pour faire un bon administrateur; l'instruction n'est pas moins essentielle, et ce n'est pas sous le système colonial que les Goyanais pouvaient en acquérir chez eux. Un des membres de la première junta était un ecclésiastique qui mangeait souvent chez le gouverneur et lui servait de jouet. Cet homme me parlait un jour d'une transaction qui me parut peu licite: mais, monsieur l'abbé, lui dis-je, ce serait une simonie; non, me répondit-il, vous allez voir, et il me récita en latin la série des empêchements dirimants du mariage. — Depuis cette époque, les choses ont malheureusement peu changé. J'ai fait connaître ce qu'était, en 1832, l'enseignement dans le pays de Goyaz; il paraît que, plus récemment, je dois le dire à la louange du gouvernement provincial, il a été établi à Villa Boa une chaire de philosophie, outre celle de latin, et que, de plus, on enseigne la géométrie et le français (MILL. et LOP. MOUR., *Dicc.*, I, 106). Mais une instruction aussi élémentaire ne suffit pas pour former des sujets capables, et, d'ailleurs, il est permis de croire que ce ne sont pas les maîtres les plus habiles du Brésil qui vont se fixer à Goyaz, puisqu'on a de la peine à trouver des hommes qui veuillent s'enfoncer dans une province aussi reculée pour occuper des fonctions probablement beaucoup mieux rétribuées que celles de maître de français ou de géométrie (voyez le rapport fait à l'assemblée législative générale de l'empire pour l'année 1846). D'un autre côté, peu de Goyanais sont assez riches pour envoyer leurs enfants à 2 ou 300 *legoas* de chez eux, à l'école de droit de S. Paul ou à celles de la capitale du Brésil, et il faut convenir que les parents doivent aussi répugner à mettre entre eux et leurs enfants une étendue si immense de déserts. D'après le rapport fait par le ministre d'État du Brésil, Joaquim Marcellino de Brito, à l'assemblée générale